

# Solidaires

---

## Jeunesse et Sports

Paris, le 20 juin 2023

A l'attention de :

Monsieur Pap Ndiaye,  
Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse  
Madame Amélie Oudéa-Castéra,  
Ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques  
Mme Sarah EL Haïry,  
Secrétaire d'État auprès du ministre des Armées chargée de la Jeunesse et du SNU

**OBJET : préavis de grève pour les journées allant du 20 juin 2023 au 17 juillet 2023 pour l'ensemble des personnels relevant de la Jeunesse et des Sports**

Mesdames les Ministres, Monsieur le Ministre,

Le syndicat Solidaires Jeunesse et Sports dépose un préavis de grève pour les journées allant du 20 juin 2023 au 17 juillet 2023 (de 0 h à 24 h). Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires et contractuel.les des Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES), des Délégations Régionales Académiques à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) et des établissements publics (INSEP, CREPS et Écoles Nationales).

Solidaires Jeunesse et Sports dénonce les incessantes attaques menées contre la fonction publique dans son ensemble : réformes destructrices, privatisation des services publics, réductions des moyens matériels, suppressions d'emplois, transformations régressives des instances sociales, attaques sur le sens des métiers et des missions.

Solidaires Jeunesse et Sports dénonce une intégration manquée et destructrice des services JS à l'Éducation Nationale. L'état des services JS s'est considérablement dégradé depuis la réforme de l'OTE, tout comme les conditions de travail de tout.es les agent.es JS. Pour l'heure, les services JS ne sont plus en capacité de mener leurs missions de services publics, les services JS sont défailants dans l'accompagnement et le soutien des usager.e.s, associations, collectivités, les services JS ne peuvent plus assurer la sécurité des mineur.e.s et des pratiquant.e.s.

Solidaires Jeunesse et Sports exige l'abandon du Service National Universel (SNU), sous toutes ses formes. Ce dispositif autoritaire est indigne d'un service public émancipateur et solidaire, prônant l'égalité et la mixité sociale. Comme le prouvent les remontées de terrain quotidiennes ainsi que les séjours en cours : le SNU est destructeur et dangereux. L'organisation même du SNU expose les jeunes à des risques nécessitant des prises en charges physiques, affectives et morales. De nombreux cas de maltraitements et de violences sont relevés à chaque période de séjour dit de cohésion sans exception, dont : des agressions sexuelles et viols, des propos et actes racistes et homophobes. La culture du secret et de l'obéissance exercée par l'administration empêche la prise en compte des remontées d'information pour mettre fin aux pratiques de violence et maltraitance. Le SNU met également en danger les agent.e.s JS et les expose à des conditions de travail critiques et alarmantes en termes de santé et sécurité au travail.

Solidaires Jeunesse et Sports revendique :

- un Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et des Sports (JEPS) de plein exercice, développant une vision ambitieuse des politiques publiques JEPS pour soutenir les associations et accompagner les usager.e.s dans leur réalisation.
- un plan massif de recrutements dans l'ensemble des corps et des titularisations
- le respect de l'article 10 du décret 2000-815 relatif à l'aménagement du travail dans la fonction publique
- l'abandon à effet immédiat du Service National Universel et la réorientation des montants aux différentes politiques d'éducation populaire et de soutien à la vie associative
- l'abrogation du jour de carence et non sa simple suspension dans le cas de tous les arrêts maladie
- de véritables mesures en matière d'amélioration des conditions de travail et revalorisation salariale passant notamment par la retraite à 60 ans maximum, l'abrogation du RIFSEEP et l'augmentation des salaires de toutes à part égales et équitables, la reconnaissance des qualifications des agent.es publics par des grilles de carrière revalorisées et en particulier la revalorisation des carrières féminisées.

Ce préavis est destiné à permettre à l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuel.les et auxiliaires relevant de la Jeunesse et des Sports d'exprimer et faire prendre en compte leurs revendications dans tous les domaines précités et de faire valoir leurs droits dans toutes les situations.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, l'expression de notre parfaite considération.

Pour Solidaires Jeunesse et Sports  
Anne-Laure Morel, Tiphaine Trijoulet, Marine Provini